



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Le 18 novembre 2016
Pour diffusion immédiate

Nouveau parcours actif à Mont-Saint-Hilaire

(Mont-Saint-Hilaire) – Avec le grand succès obtenu par le premier parcours actif inauguré l’an dernier au quai de la gare, la Ville de Mont-Saint-Hilaire offre un deuxième tracé de 5 km. Cette fois-ci, on le retrouve dans le quartier de la Pommeraie. Également aménagé au coût total de 1 500 \$, ce parcours propose une boucle qui débute et se termine à l’école de la Pommeraie.

Suivant une recommandation du *Comité sur la santé et les saines habitudes de vie*, présidé par le conseiller Émile Grenon Gilbert, le Conseil municipal a pris la décision d’aménager ce deuxième parcours actif.

Le maire, Yves Corriveau souligne que « *comme Ville, nous avons la possibilité d’influencer concrètement la santé de l’ensemble de la communauté. On pense à l’aménagement des parcs par exemple. Ici, nous proposons un support à l’activité physique. Sans pression, juste pour le plaisir de bouger dans notre bel environnement. De plus, si on le souhaite, il est possible d’apprécier l’amélioration de notre forme physique!* » De fait, les balises à chaque kilomètre permettent de calculer la distance parcourue. Le point départ du trajet peut donc être situé à n’importe lequel des panneaux indicateurs de kilomètre. Il sera utile aux piétons, coureurs, amateurs de patins à roues alignées et même aux cyclistes. D’ailleurs, alors que plusieurs participants présents à l’inauguration avaient chaussé leurs souliers de course, le maire a enfourché son vélo.

Le choix du quartier de la Pommeraie a été notamment justifié par la distance par rapport au premier parcours actif. Ainsi, les deux extrémités de la Ville sont maintenant desservies. « *Comme nous nous étions engagés l’an dernier, devant le succès de ce projet, il y en aura d’autres* », assure M. Corriveau.

COMMUNIQUÉ

